

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 15 juin 2026

Présents : Mmes et MM., Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Jacky MENICHON, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT

Excusé : Mmes et M. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERECOURT et Alexandra PRAT.

Madame Gaëlle RAYNAUD est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 mai 2026**
- **Déclarations d'intention d'aliéner**
- **Désignation d'un membre pour prendre la décision sur une autorisation d'urbanisme**
- **Désignation d'un référent « SAFER »**
- **Désignation d'un référent « Géoparc »**
- **Désignation d'un référent « réseaux sociaux »**
- **Procès-verbal de mise à dispositions des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la CCSB**
- **Compte rendu des commissions**
- **Questions diverses**

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 mai 2026 est arrêté à l'unanimité.

- **Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété en vente rue des Bruyères.

- **Désignation d'un membre pour prendre la décision sur une autorisation d'urbanisme**

S'agissant d'une décision d'urbanisme qui concerne personnellement Monsieur Jacky MENICHON, Monsieur Florent BARBAFIERI, conseiller municipal, est désigné pour signer cette autorisation d'urbanisme.

- **Désignation d'un référent « SAFER »**

Un référent foncier doit être désigné auprès de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes par le Conseil Municipal. Monsieur Denis GAROD est désigné à l'unanimité.

- **Désignation d'un référent « Géoparc »**

Suite au renouvellement du label « Géoparc mondial UNESCO » pour le Beaujolais, le Conseil Municipal a désigné un « ambassadeur Géoparc ». Il s'agit de Frédéric HOHL.

- **Désignation d'un référent « réseaux sociaux »**

Afin de dynamiser la communication avec les administrés par l'utilisation des réseaux sociaux notamment, le Conseil Municipal désigne Alexandra PRAT référente au sein de l'équipe municipale qui travaillera en étroite collaboration avec le service administratif de la commune.

- **Procès-verbal de mise à dispositions des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du**

transfert de la compétence assainissement à la CCSB

À la suite de la reprise de la compétence assainissement à la CCSB, le conseil municipal doit délibérer afin de signer le PV de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers.

La mise à disposition des ouvrages est à titre gratuit et la date d'effet est fixée rétroactivement au 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le contenu du PV et autorise Monsieur le Maire à le signer.

■ Compte rendu des commissions

Commission « Organisation réception, vie associative et culturelle »

- Décoration de Noël : des boules ou des sapins lumineux (de trois tailles différentes) seront commandés. La nouvelle place de la mairie sera décorée en priorité.
- Une réunion a eu lieu afin de faire un point pour la décoration à prévoir à l'occasion du passage du Tour de France Féminin le 5 août prochain.

Commission « gestion des bâtiments »

Travaux école :

- L'enseignante a fait un retour très positif dans l'utilisation de sa classe. En effet cette dernière est lumineuse, agréable et mieux organisée.
Néanmoins les sols semblent très difficiles à nettoyer. Des nouveaux échantillons vont être fournis par l'entreprise détenant le marché « sol souple » afin de les remplacer.
- Les travaux de la seconde classe respectent le planning prévu.
- Les meubles de la cantine seront installés prochainement.
- Le portail de l'école primaire ne semble pas fermer convenablement, un chiffrage est en cours afin de le réparer ou le remplacer.
- Un contrôle sanitaire a eu lieu au restaurant scolaire.
Le rapport de visite est positif et les résultats satisfaisants. Des aménagements seront à envisager et le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) doit être rédigé. Le centre de gestion du Rhône propose un accompagnement. Ce point sera évoqué lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Travaux Centre village :

- Quelques points restent à finaliser notamment le remplacement des arbres sur la place (choix d'autres essences) et les dernières réserves à lever par l'architecte.
- Un chiffrage est en cours afin de réhausser le mur de la micro-crèche.
Il est également prévu la réfection des escaliers de l'ancienne mairie ainsi qu'une reprise de la barrière située sur le muret des Emplettes (positionnement vis-à-vis du bord du mur)
- Un filet de protection sera installé à la micro-crèche compte-tenu de la présence des balcons juste au-dessus.

Commission « Travaux de voirie, assainissement et agriculture »

- Plusieurs lots des Bruyères ont été rendus dernièrement.
- Un rendez-vous a eu lieu Arthropologia pour envisager de planter des haies et bosquets sur un terrain appartenant à la commune ainsi que sur quelques lots libres des communaux des Bruyères.
- La commission doit se réunir jeudi prochain afin d'étudier les devis transmis par Eiffage, dans le cadre des travaux de voirie CCSB et ainsi prioriser les différents travaux à prévoir.
- Un point est en cours sur la signalétique à installer
- Station d'épuration :
Compte tenu de la présence régulière d'eaux parasites, la SCTP et SUEZ vont engager une étude plus poussée sur le secteur du Penlois et prévoir éventuellement le chemisage des canalisations.

- Le CAUE a réalisé une visite dans le cadre du projet d'aménagement de l'aire de loisirs (végétalisation, installation de WC publics, jeux, parking Capella).
- L'Agence Technique Départementale a réalisé une visite du site de l'école afin d'étudier l'amélioration du stationnement.

Commission « Affaires scolaires » :

- Le dernier conseil d'école a eu lieu : 122 élèves sont attendus à la rentrée, répartis en 5 classes dont 28 élèves en CM1 et CM2.
L'adjoint aux travaux est intervenu pour faire un point sur les travaux en cours.
- Marielle Roinjard a remercié la mairie pour le remplacement de son tableau numérique.
- 31 chaises vont être remplacées (à l'école et à la garderie) ainsi que les poignées des trotinettes de la maternelle. Les deux bancs de la place du commerce seront installés dans les deux cours d'école.
- Quelques rappels ont été faits à des enfants pour la discipline, des courriers d'avertissement ont été transmis aux parents concernés.
- Un enfant semble déscolarisé depuis plusieurs mois. Une visite a été faite à son domicile par Monsieur le Maire et un signalement a été adressé à l'inspection académique.
- Une réunion de fin d'année est prévue le 08/07 avec l'ensemble du personnel.
- Suite au départ d'un agent, une réorganisation des services interviendra courant de l'été pour être opérationnelle à la rentrée de septembre.
- Un point sera également fait avec la directrice concernant « la boîte aux lettres Papillon ». Ce dispositif permet aux enfants qui le souhaitent de signaler des faits dont ils seraient victimes.

Points divers :

- Il est évoqué l'éventualité de (re)créer un comité de fleurissement.
Un appel à volontaires sera lancé par nos différents canaux de communication pour reconstituer un comité permettant d'aider les agents dans l'entretien et plantations des massifs et jardinières de la commune.
Plusieurs propositions de logo pour la médiathèque « La parenthèse » ont été présentées. Une des versions a été validée et une demande de devis sera faite pour confectionner le logo sur un plexi transparent à positionner sur la façade du bâtiment.
- Une candidature pour le trophée des Maires du Rhône sera déposée auprès de l'association des maires dans la catégorie « urbanisme » (la remise des prix aura lieu le 13/10)

Questions diverses :

Néant

PV arrêté le 13 juillet 2026,

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Valérie CALLARD

